

# Manuel d'accompagnement

Pour devenir une Eco-Ecole,  
un Eco-Collège  
ou un Eco-Lycée



Programme international  
d'éducation au  
développement durable



## ECO-ECOLE, UN PROGRAMME DE TERAGIR

**Association d'éducation au développement durable** de loi 1901, à but non lucratif, et reconnue d'intérêt général, Teragir a, depuis sa création en 1983, pour missions la sensibilisation et la mise en démarche de tous les acteurs de la société (personnels éducatifs, entreprises, institutionnels, particuliers, etc.) pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. **Teragir anime un ensemble de programmes d'actions tels que le Pavillon Bleu, la Clef Verte, la Journée internationale des forêts, Jeunes Reporters pour l'Environnement et Eco-Ecole.**

Devant l'urgence climatique et écologique généralisée, prendre le temps de l'éducation est impératif pour agir en profondeur et permettre une appropriation naturelle des enjeux de développement durable. Au cœur de la mission de Teragir: la pédagogie, pour éclairer les citoyens sur la situation, les choix et les actions à mettre en œuvre pour transformer le monde.

**Pour agir globalement sur les trois piliers du développement durable, économique, social et environnemental**, les projets de Teragir portent sur des thématiques aussi variées que les déchets, la lutte contre le gaspillage, la biodiversité, le climat, l'alimentation, la citoyenneté internationale, l'eau, l'éducation aux médias et à l'information, l'énergie, la forêt et le bois, les océans et les milieux marins, la santé, la solidarité...

Concrètement, dans cet écosystème Eco-Ecole a une place de choix. **À la fois programme et label international, Eco-Ecole suscite chaque année l'intérêt de milliers de porteurs de projet.** Eco-Ecole apporte son soutien aux établissements scolaires pour mettre en place une pédagogie de projet autour du développement durable, grâce à 8 thématiques et une méthodologie adaptée au contexte scolaire.

Les personnels éducatifs des établissements scolaires inscrits à Eco-Ecole sont accompagnés par les équipes de Teragir. Ils bénéficient d'outils pédagogiques pour faciliter l'appropriation des grands enjeux de développement durable par leurs élèves et mettre collectivement en place des actions concrètes d'amélioration de la gestion et du fonctionnement de leur établissement.

Comme chacun des programmes de Teragir, **Eco-Ecole s'appuie sur une fine compréhension et connaissance du terrain**, grâce, notamment, à un réseau de Relais locaux, afin de créer des outils qui facilitent l'action sur la thématique choisie pour l'année scolaire. Il s'agit alors de transformer les énergies individuelles en milliers de projets collectifs au cœur des territoires, en France métropolitaine et ultramarine.

Reconnu par les plus grands acteurs institutionnels, en 2017, Teragir signe même avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche **un accord-cadre de coopération pour l'éducation au développement durable (EDD)**. Eco-Ecole participe donc activement à la généralisation de l'EDD en France et à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

Eco-Ecole s'entoure par ailleurs d'experts dans leur domaine et est soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Transition écologique, l'Ademe, l'Agence Française de Développement, Citeo, la MGEN et STEM Propreté.



[eco-ecole.org](http://eco-ecole.org)  
[teragir.org](http://teragir.org)

# Sommaire

1

## S'engager pour le développement durable avec Eco-Ecole — p. 6

MOBILISÉ POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE — p. 6

ECO-ECOLE, ACTEUR MAJEUR DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN FRANCE — p. 7

2

## Être accompagné dans sa démarche Eco-Ecole — p. 8

LES ACTEURS À VOS CÔTÉS — p. 8

LES RESSOURCES ET OUTILS À VOTRE DISPOSITION — p. 10





3

## Eco-Ecole : une démarche de projet et un label — p. 12

LA MÉTHODOLOGIE ECO-ECOLE — p. 12

CALENDRIER INDICATIF D'UN PROJET ECO-ECOLE — p. 13

LES BÉNÉFICES APPORTÉS PAR UN PROJET ECO-ECOLE — p. 13

VALORISER SON PROJET : L'OBTENTION DU LABEL ECO-ECOLE — p. 13

4

## Lancer un projet Eco-Ecole pas à pas — p. 16

MOBILISER LES ÉLÈVES — p. 16

ÉLIRE LES ÉCO-DÉLÉGUÉS — p. 16

CHOISIR SON THÈME DE L'ANNÉE — p. 17

RÉUNIR L'ÉCO-COMITÉ — p. 18

RÉALISER LE DIAGNOSTIC — p. 19

IMAGINER DES SOLUTIONS ET PASSER À L'ACTION — p. 36

ÉVALUER LES AVANCÉES DU PROJET — p. 37

ÉTABLIR DES LIENS AVEC LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES — p. 38

FÉDÉRER ET COMMUNIQUER AUTOUR DU PROJET — p. 39

RÉALISER UNE CRÉATION COLLECTIVE — p. 40

PÉRENNISER SON PROJET — p. 41

5

## Contacts utiles — p. 42

Les partenaires du programme Eco-Ecole — p. 43

# S'engager pour le développement durable avec Eco-Ecole

1

## MOBILISÉ POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dès son lancement, vous serez amenés à présenter votre projet, notamment pour favoriser l'adhésion des participants de l'établissement, d'acteurs locaux ou établir des partenariats. Pour vous y aider, voici quelques repères qui placent l'action d'Eco-Ecole dans le contexte international relatif à l'éducation au développement durable.



### Adoption des Objectifs de développement durable (ODD)

Les États membres de l'ONU adoptent le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030, qui comprend 17 Objectifs de développement durable.

Les ODD portent une vision de transformation de notre monde pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes et tous. Les ODD sont interconnectés, aucun ne peut être atteint de manière isolée.

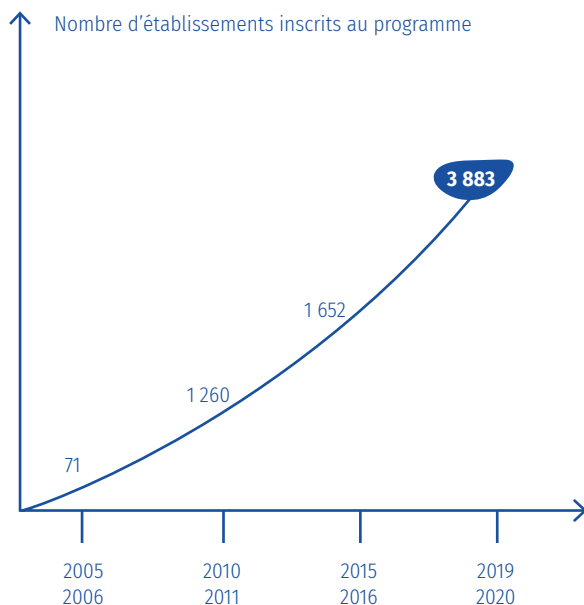
## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## ECO-ECOLE, ACTEUR MAJEUR DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD) EN FRANCE

### Le programme Eco-Ecole en France

Eco-Ecole existe en France depuis 2005. Le programme repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'une école ou d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnel administratif, etc.) et du territoire (représentants de la collectivité locale, associations, parents d'élèves, etc.) autour d'un projet commun d'éducation au développement durable et sur l'utilisation des infrastructures scolaires comme supports pédagogiques. Pour atteindre ces objectifs, **la méthodologie Eco-Ecole en 7 points** aide les établissements à structurer leur projet et donne un fil conducteur à leurs actions. Chaque année, les établissements scolaires inscrits au programme peuvent déposer une demande de labellisation pour valoriser leur démarche de développement durable et ainsi devenir Eco-Ecole, Eco-Collège ou Eco-Lycée.



Un programme en constante progression

### Un programme en synergie avec la politique nationale d'Éducation au Développement Durable

Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports définit les objectifs de l'intégration du développement durable dans les établissements scolaires, notamment par des circulaires. Celle du 27 août 2019 caractérise l'école comme un lieu où s'apprend l'engagement en matière de transition écologique, et qui se doit d'être exemplaire en matière de protection de l'environnement. Celle du 24 septembre 2020 entend consolider l'EDD autour de 7 piliers : l'Agenda 2030, l'enrichissement des programmes en matière d'EDD, l'encouragement à l'engagement des jeunes et de l'institution, un pilotage national et académique renforcé, une offre de formation pour les encadrants et les enseignants, un réseau partenarial structuré, une stratégie internationale.

Le label **E3D** (École ou Établissement en démarche globale de développement durable) est délivré aux écoles, collèges et lycées par les académies à partir d'un cahier des charges national, il est compatible et complémentaire avec le label Eco-Ecole.

La contribution d'Eco-Ecole à l'éducation au développement durable est reconnue dans **l'accord-cadre de coopération signé en 2017 entre le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Teragir**. Participant activement à la sensibilisation aux thématiques environnementales, le programme Eco-Ecole bénéficie également du soutien du Ministère de la Transition écologique.



Plus d'informations sur E3D sur le site du **Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**  
[www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136](http://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136).

# Être accompagné dans sa démarche Eco-Ecole

2

## LES ACTEURS À VOS CÔTÉS

Tout au long de l'année, **l'équipe Eco-Ecole et le réseau des Relais locaux** (associations et collectivités) sont disponibles pour vous accompagner dans la mise en place de votre projet et vous aider à trouver localement ressources et soutiens. Cet accompagnement à la méthodologie Eco-Ecole prend plusieurs formes.



### L'équipe Eco-Ecole

Une équipe permanente, composée de professionnels ressources, à votre écoute pour vous guider dans votre projet :

- Suivi et conseil tout au long de votre démarche par un chargé de mission responsable d'une zone géographique déterminée, par téléphone et courriel ;
- Conception d'outils méthodologiques et pédagogiques ;
- Valorisation des bonnes pratiques et projets inspirants au sein du réseau et auprès des partenaires nationaux.



### Les Relais locaux

Des associations et collectivités locales qui possèdent une expertise et des compétences en matière d'éducation et de développement durable :

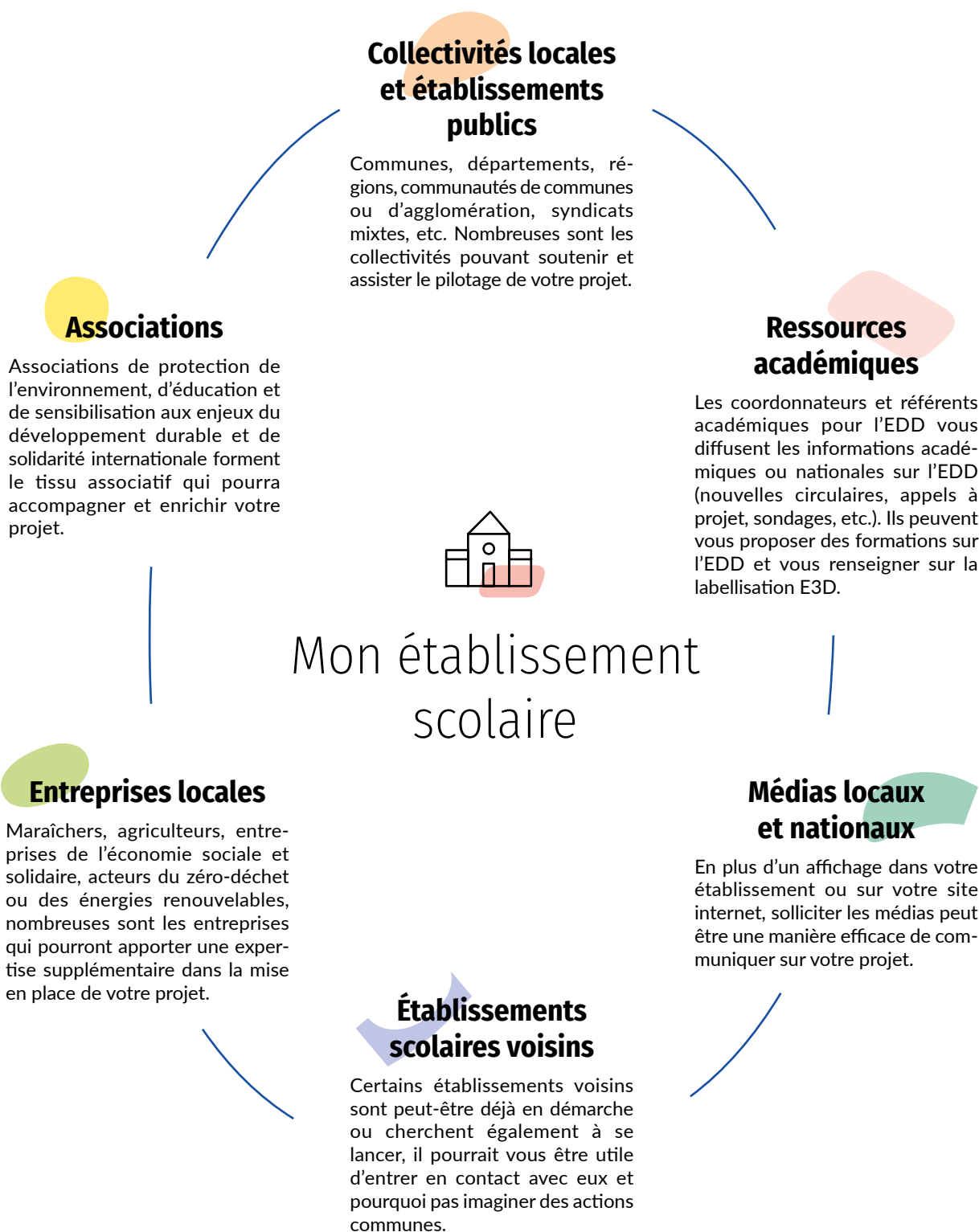
- Facilitation de la mise en œuvre de votre projet grâce à leur connaissance du territoire et de ses ressources ;
- Accompagnement dans votre démarche Eco-Ecole (les Relais locaux sont tous formés à la méthodologie Eco-Ecole).

**Le correspondant Eco-Ecole**, identifié par chaque établissement au moment de l'inscription, reçoit les appels d'accompagnement, les courriers postaux et courriels en provenance de l'équipe Eco-Ecole ou du Relais local et les restitue à l'éco-comité. Il ne doit cependant pas porter le projet à lui seul et peut changer d'année en année. En effet, Eco-Ecole est un projet d'établissement où chacun a un rôle essentiel à jouer.



Le correspondant Eco-Ecole doit obligatoirement faire partie du personnel de l'établissement scolaire.

Un projet Eco-Ecole s'inscrit dans une démarche globale d'établissement et rayonne également sur son territoire. À ce titre, de nombreux acteurs pourront vous accompagner tout au long de votre projet.





## LES RESSOURCES ET OUTILS À VOTRE DISPOSITION

En plus du manuel d'accompagnement, votre inscription au programme Eco-Ecole vous donne accès à de nombreuses ressources disponibles pour la plupart dans la Boîte à Outils du site internet Eco-Ecole.

### Des ressources méthodologiques

Dans la Boîte à Outils numérique, plusieurs ressources vous sont proposées pour chacun des points de la méthodologie Eco-Ecole.

- Des **fiches méthodologiques** vous guident dans la mise en œuvre et le suivi de votre projet : organisation et animation de l'éco-comité, méthodes de réalisation d'un diagnostic ou modalités d'évaluation du projet.
- Des **outils** à remplir, dont certains sont destinés à être utilisés directement par les élèves, vous servent tout au long de votre projet : format de compte-rendu d'éco-comité ou d'enquête, plan d'action type, etc.

Ces ressources vous aident à intégrer les élèves à chaque étape de votre projet, certaines étant par ailleurs déclinées par niveau (maternelle, élémentaire, secondaire).



#### BOÎTE À OUTILS

Retrouvez l'ensemble de ces ressources dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.

[www.eco-ecole.org/boite-a-outils](http://www.eco-ecole.org/boite-a-outils)

### Des ressources thématiques

La Boîte à Outils Eco-Ecole contient également des ressources pour les 8 thématiques proposées par le programme.



alimentation



biodiversité



climat



déchets



eau



énergie



santé



solidarités

Vous y trouvez pour chaque thème les questionnements proposés par Eco-Ecole pour vous guider dans votre démarche ainsi que des ressources, conçues principalement par des partenaires du programme : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Transition écologique, ADEME, AFD, CITEO et MGEN.

## Votre Espace Établissement, outil de suivi de la démarche Eco-Ecole

En vous inscrivant au programme Eco-Ecole, vous avez accès à un Espace Établissement vous permettant de suivre l'avancée de votre démarche et de mettre à jour les informations relatives à votre établissement et votre projet. C'est également depuis cet espace que vous pouvez réaliser votre demande de labellisation :



[www.eco-ecole.org/espace-etablissement](http://www.eco-ecole.org/espace-etablissement)

## Communication et promotion du projet

Différents supports sont à votre disposition sur le site internet Eco-Ecole pour vous aider à présenter votre projet :

- ↘ Documents de présentation du programme Eco-Ecole ;
- ↘ Vidéos de présentation d'Eco-Ecole ;
- ↘ Retours d'expériences d'Eco-Ecoles, Eco-Collèges et Eco-Lycées.

## Le jeu coopératif Eco-Ecole

Le jeu coopératif Eco-Ecole est un outil pédagogique qui permet de se familiariser avec les principaux ressorts d'une démarche de développement durable en présentant de façon ludique une année de projet.

Il vous est possible de l'emprunter dans certaines sections départementales de la MGEN ou bien de l'acheter auprès de l'équipe Eco-Ecole (plus d'informations sur le site internet).



## Guides pédagogiques

- ↘ *Méthode d'investigation sur l'alimentation pour mieux manger : MIAMM*



- ↘ *Les clés de l'énergie : Guide pour découvrir, enquêter et agir au sein de son établissement*



- ↘ *Ici et Là-Bas : les élèves enquêtent sur les Objectifs de développement durable*

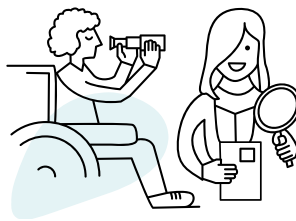


- ↘ *Guide pédagogique sur les Objectifs de développement durable (ODD)*

# Eco-Ecole : une démarche de projet et un label

3

## LA MÉTHODOLOGIE ECO-ECOLE

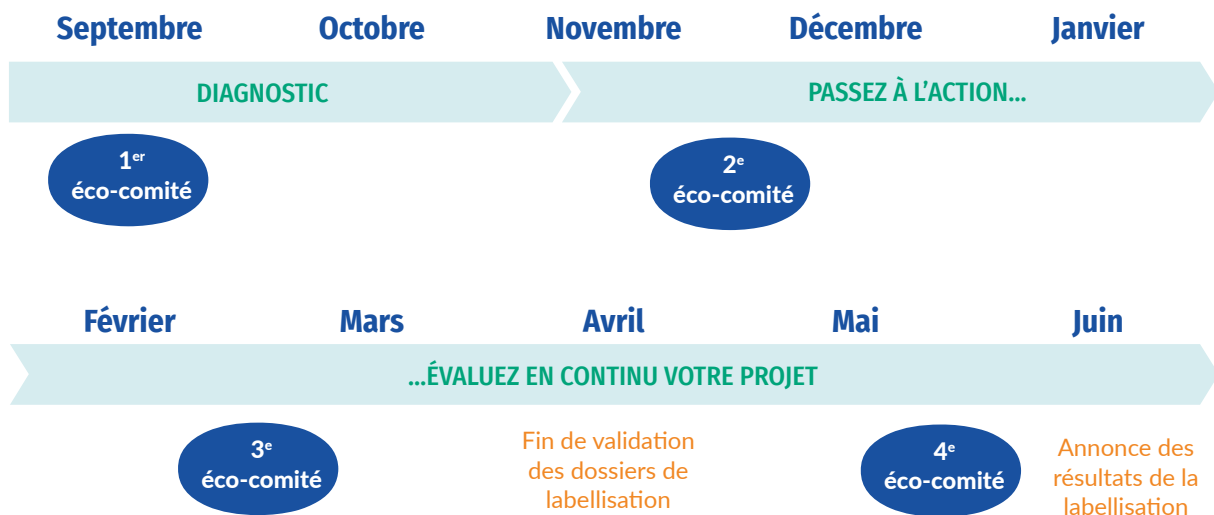


Les élèves  
sont au cœur  
de la démarche,  
impliqués tout  
au long du projet.



## CALENDRIER INDICATIF D'UN PROJET ECO-ECOLE

La démarche Eco-Ecole se pense sur une année scolaire complète. Le calendrier ci-dessous en donne les grandes étapes mais il pourra varier selon votre période d'inscription et votre projet. Votre Espace Établissement est accessible toute l'année pour compléter vos informations.



## LES BÉNÉFICES APPORTÉS PAR UN PROJET ECO-ECOLE

Voici quelques exemples des impacts positifs qui peuvent découler de la mise en place d'un projet Eco-Ecole au sein de l'établissement scolaire et autour de lui.

### Réduction de l'impact environnemental et économies

- Grâce à l'amélioration des équipements (exemple : robinets poussoirs ou limiteurs de débit) et à l'adoption de nouvelles pratiques par les personnels et élèves (développement du tri et du réemploi, lutte contre le gaspillage alimentaire).

### Création de liens et coopération

- Au sein de l'établissement : meilleure cohésion entre enseignants et direction, renforcement des liens élèves-enseignants et entre élèves avec une diminution des tensions et actes d'incivilité.
- Avec des partenaires locaux : renforcement des liens avec les collectivités, les autres établissements du territoire, des associations locales, etc.

### Épanouissement et réussite des élèves

- Acquisition de nouvelles compétences, hausse de la motivation des élèves, création de nouveaux ponts entre les matières.

### Diffusion des bonnes pratiques sur le territoire

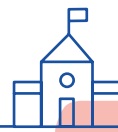
- Sensibilisation des agents des collectivités, adoption de nouveaux comportements par les parents d'élèves (tri, recyclage, achat de produits locaux, etc.).

### Enthousiasme, valorisation et reconnaissance

- Valorisation de l'établissement dans les médias, image positive donnée du territoire.

## VALORISER SON PROJET : L'OBTENTION DU LABEL ECO-ECOLE

### Qu'est ce que le label Eco-Ecole ?



Source de reconnaissance pour tous les participants au projet, le label Eco-Ecole est attribué, par année scolaire, sur la thématique choisie. Il n'est pas obligatoire de demander le label quand vous êtes inscrits à Eco-Ecole. Néanmoins, cela vous permettra d'avoir un retour sur votre projet et des commentaires pour vous améliorer année après année. Les établissements labellisés reçoivent également un drapeau millésimé et un diplôme.

#### Pourquoi demander le label ?

Pour **valoriser** et communiquer sur la démarche pédagogique de développement durable de votre établissement.

Pour **récompenser** l'engagement de tous, et en particulier des élèves, dans le projet.

Pour **progresser dans votre démarche** grâce aux recommandations et pistes d'amélioration émises par Eco-Ecole.

Pour **motiver** les acteurs de la démarche et dynamiser le projet en se fixant un objectif à atteindre.

### Et progressivement, grâce à la labellisation...

Obtenir des financements

Vous pouvez solliciter un financement pour la réalisation de vos actions auprès des collectivités locales (mairies, départements, régions). Répondre à un appel à projet, organiser des événements, une vente ou encore lancer un financement participatif sont autant de méthodes qui peuvent vous permettre de récolter des fonds. Si le programme Eco-Ecole ne propose pas directement de financer votre projet, vous pouvez néanmoins mettre en valeur l'obtention du label Eco-Ecole dans vos demandes de subvention.

Impulser une démarche d'amélioration continue

Chaque année, les actions mises en place sont intégrées au fonctionnement de l'établissement et perdurent les années suivantes. L'établissement vise ainsi une amélioration progressive et permanente de son fonctionnement.

Communiquer avec les autres Eco-Ecoles

Une fois labellisés, les établissements scolaires peuvent échanger à l'international avec des Eco-Schools situées dans d'autres pays, pour mutualiser leurs expériences, organiser des échanges et agir ensemble en faveur du développement durable.



L'obtention du label Eco-Ecole est compatible et complémentaire avec la **labellisation E3D** (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable).



## Quels sont les critères de labellisation ?

# L'obtention du label Eco-Ecole repose sur...

### La mise en œuvre de la méthodologie Eco-Ecole

Le suivi des 7 points de la méthodologie Eco-Ecole, sur la thématique choisie, permet de garantir la cohérence du projet et le rythme tout au long de l'année. Une attention particulière sera portée aux premières étapes de la démarche : existence d'un éco-comité actif, réalisation d'un diagnostic et mise en place d'un plan d'action.

### L'implication des élèves

Leur participation est essentielle dans l'éco-comité et la prise de décision, la réalisation du diagnostic, l'élaboration du plan d'action, sa mise en œuvre et son évaluation, la communication autour du projet, la réalisation de la création collective... Cette implication peut prendre différentes formes et son degré varier selon l'âge, les compétences et les expériences des élèves.

### Un plan d'action cohérent

Il est inspiré des constats réalisés lors du diagnostic, et couple des actions d'amélioration du fonctionnement et de la gestion de l'établissement à des actions de sensibilisation des différents publics de l'établissement. Un travail approfondi sur le thème choisi pour l'année est essentiel cependant les établissements peuvent aussi mener des actions relevant d'autres thématiques.

### Un projet d'envergure

Eco-Ecole est un projet d'établissement : la majorité des classes et des enseignants sont invités à y participer (à différentes échelles et différents moments du projet si nécessaire). Le projet se développe d'abord dans l'enceinte de l'établissement puis rayonne sur son territoire grâce à l'implication des parents d'élèves et de partenaires locaux (collectivités, associations, prestataires et fournisseurs, etc.).

## Comité de labellisation

Composé de spécialistes de l'éducation au développement durable et d'experts des domaines relatifs aux 8 thématiques Eco-Ecole, le comité de labellisation se réunit chaque année pour définir les modalités de labellisation. Des représentants de l'ADEME, de CITEO, de la MGEN, du Réseau Ecole et Nature, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'Association des Maires de France et de l'association Teragir le constituent.

Les spécificités de chaque établissement scolaire et de chaque démarche sont prises en compte lors de l'étude des dossiers de labellisation. Si vous craignez de ne pas remplir ces critères, prenez conseil auprès de l'équipe Eco-Ecole ou, le cas échéant, de votre Relais local.

# Lancer son projet Eco-Ecole

## MOBILISER LES ÉLÈVES

L'implication des élèves est indispensable à toutes les étapes de votre démarche. Leur participation active leur permet d'acquérir des connaissances sur les enjeux du développement durable et d'agir concrètement en faveur des Objectifs de développement durable.

Grâce à la méthodologie proposée par Eco-Ecole, les élèves peuvent développer de nombreuses compétences : expression orale et écrite, travail en groupe, utilisation des outils mathématiques, etc. En fonction

de leur âge, leur degré d'implication peut varier mais, dès la maternelle il est possible de trouver des moyens d'associer les élèves au projet.

## ÉLIRE LES ÉCO-DÉLÉGUÉS

Souvent présents dans les projets Eco-Ecole, des éco-délégués doivent désormais être élus dans toutes les classes de collège et de lycée. La mise en place d'éco-délégués peut se faire également en primaire.

Les éco-délégués doivent être parties prenantes de la démarche de développement durable de votre établissement. Une fois leur élection réalisée, il est important de définir avec eux les modalités et espaces de leur participation. Les missions de l'éco-délégué sont variées et peuvent être adaptées aux besoins de votre projet.

L'éco-délégué est :

- Un **relai**, en partageant les informations sur la démarche Eco-Ecole à ses camarades ;
- Un **décideur**, en étant force de proposition et en participant à la mise en place des actions et de leur communication ;
- Un **ambassadeur**, en participant activement au pilotage du projet, notamment en participant aux réunions associées ;
- Un **garant**, participant aux enquêtes et aux évaluations du projet ;

↳ Le guide de l'éco-délégué, ADEME

L'implication des élèves dans une démarche Eco-Ecole ne se limite cependant pas à une participation des éco-délégués. D'autres élèves doivent pouvoir être associés, de manière ponctuelle ou régulière, à la mise en oeuvre du projet. Un club "développement durable" peut par exemple être mis en place pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'investir. Au cours de l'année des activités peuvent permettre d'impliquer plusieurs classes voire l'ensemble de l'établissement.



### BOÎTE À OUTILS

Des ressources sur l'élection et le rôle des éco-délégués sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole

## CHOISIR SON THÈME DE L'ANNÉE

Le choix du thème de votre projet est l'une des premières grandes décisions que vous aurez à prendre !

### Quand le choisir ?

- Dès la fin de l'année scolaire précédente (à l'occasion de votre inscription ou d'un bilan de l'année écoulée dans le cas où vous participiez déjà au programme).
- À confirmer au cours de la première réunion de l'éco-comité en début d'année.

### Un thème par an, pourquoi ?

- Se donner les moyens d'approfondir l'ensemble des pistes d'actions et de sensibilisation d'une thématique ;
- Maintenir une dynamique dans le projet en découvrant chaque année un nouveau thème ;
- Enrichir progressivement sa démarche en explorant au fur et à mesure, chacun des thèmes.



Évidemment, il vous est possible de mener des actions sur d'autres thématiques que celle choisie pour l'année. L'objectif est de construire, au fil du temps, une démarche globale de développement durable dans votre établissement.



### Comment choisir ?

La réussite d'un projet est souvent liée à l'intérêt porté par les participants au thème choisi :

- Pensez à associer à ce choix l'ensemble de l'établissement. Vous pouvez, par exemple, réaliser en amont un sondage auprès des enseignants et des élèves pour voir quel thème suscite le plus d'intérêt ;
- Vous avez la possibilité de travailler à nouveau sur un thème déjà traité si cela s'avère pertinent, notamment afin d'approfondir votre travail ou de sensibiliser des nouveaux participants de l'établissement ;
- Si vous avez déjà exploré l'ensemble des thèmes proposés, vous pouvez également approfondir le thème de votre choix (en rapport avec le développement durable) et élargir vos réflexions à des problématiques plus larges.

### Les 8 thèmes Eco-Ecole :



alimentation



biodiversité



climat



déchets



eau



énergie



santé



solidarités

L'établissement reste libre de choisir un thème personnalisé tant qu'il s'inscrit dans la philosophie du programme Eco-Ecole et l'éducation au développement durable.



## Pourquoi ?

L'éco-comité se réunit pour **définir les orientations du projet et prendre les décisions** de façon démocratique. Il est garant du bon déroulement de la démarche et de chacun des points de la méthodologie.

## Quand ?

Trois fois par an (un par trimestre) au minimum, à intervalles réguliers.

## Qui ?

Au démarrage il peut s'agir de quelques enseignants et élèves auxquels se joignent la direction, des parents d'élèves, etc. L'éco-comité s'étoffera ensuite progressivement. Pour cela, communiquez simplement sur les objectifs de votre projet et valorisez l'intérêt de participer à l'éco-comité.

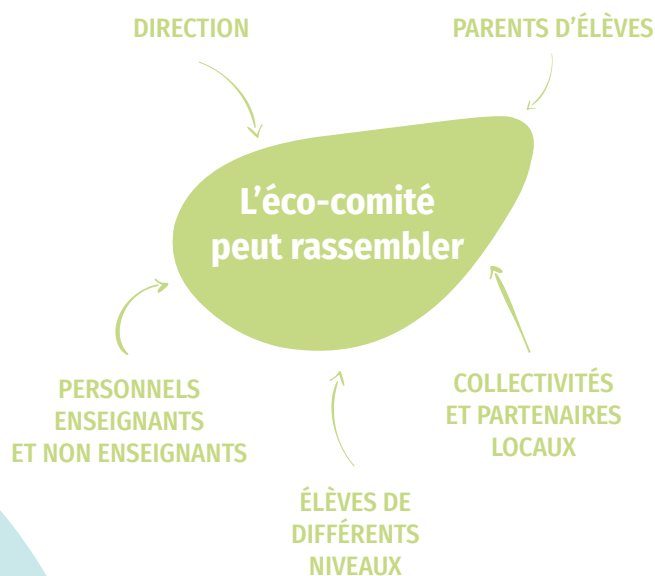
L'implication des élèves au sein de l'éco-comité est primordiale. Ils sont **ambassadeurs de la démarche** et jouent un rôle de porte-parole auprès de leurs camarades. Les éco-délégués, présents dans tous les collèges et lycées depuis la rentrée 2019, peuvent notamment être représentés dans l'éco-comité.

## Comment ?

Il peut être organisé à l'occasion du Conseil d'école ou d'établissement et/ou du Conseil d'élèves ; Il peut être organisé à l'occasion du Conseil d'école ou d'établissement et/ou du Conseil d'élèves. Des groupes de travail plus restreints et qui se réunissent plus souvent peuvent être chargés de missions spécifiques. Un atelier ou un club peut se constituer, rassemblant les élèves motivés.

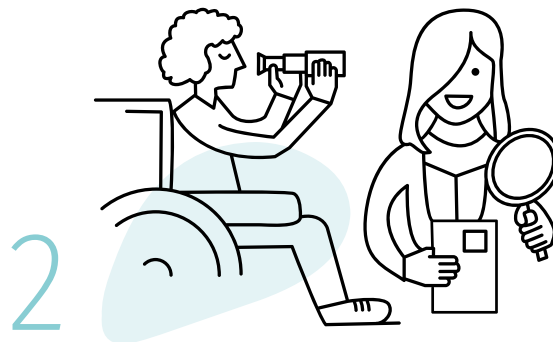
Si les élèves ne peuvent pas être présents lors des réunions de l'éco-comité, il est important qu'ils participent au pilotage sous d'autres formes (ex : réunion spécifique éco-délégués, temps d'échange en classe, etc.).

À la fin de la réunion, rédigez un bref compte-rendu afin de conserver la mémoire de ce qui a été fait.



### BOÎTE À OUTILS

Des ressources utiles pour organiser et animer l'éco-comité sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.



## Réaliser le diagnostic

### Pourquoi ?

Avant d'agir sur le fonctionnement de l'établissement et sa gestion, il importe de connaître et de bien comprendre la situation initiale en matière de développement durable. Le diagnostic doit permettre de :

- **S'interroger** sur les enjeux liés à la thématique choisie et d'acquérir des connaissances sur celle-ci ;
- **Connaître le fonctionnement de l'établissement** en posant les éléments propres à celui-ci ;
- **Définir les priorités** grâce à une vue d'ensemble de la gestion et du fonctionnement de l'établissement scolaire en lien avec le thème choisi ;
- **Faciliter les futures concertations**, lors du prochain éco-comité, en se fondant sur des éléments concrets ;
- **Ouvrir des pistes de réflexion** : les constats issus du diagnostic permettront d'identifier les axes de travail possibles et de préparer le plan d'action ;
- **Disposer d'un document de référence** sur la situation de l'établissement au démarrage du projet, avec des indicateurs pour pouvoir suivre l'évolution des actions et mesurer leur impact.

### Quand ?

Le plus tôt possible dans l'année, une fois votre thématique de travail choisie et avant d'établir votre plan d'action.

### Qui ?

Les élèves participent activement avec les enseignants à la conduite du diagnostic. Leur donner cette responsabilité renforce leur implication dans le projet. D'autres membres du personnel, non-enseignants (administratif, direction, etc.), peuvent également y prendre part.

### Comment ?

Utilisez les clés de diagnostic qui vous sont proposées pour chaque thème afin d'organiser l'état des lieux de votre établissement à partir de la page 20. Traitez les aspects du thème que vous souhaitez en choisissant les méthodes d'enquête adaptées.

Après un premier temps de questionnement et de partage de leurs connaissances et représentations sur la thématique, les élèves s'engagent dans une démarche d'enquête.

Le diagnostic peut être intégré aux temps d'enseignement et prendre différentes formes : sondage auprès des autres élèves, inventaire de la biodiversité dans l'école, étude des produits de la cantine en interviewant son personnel, calculs de consommation grâce aux factures d'eau et d'énergie... Différentes méthodes d'enquête qui permettent d'approfondir la thématique et de faire de ce moment un réel temps pédagogique.



#### **BOÎTE À OUTILS**

Des ressources utiles pour préparer et réaliser votre diagnostic sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.





# Alimentation :

## clés de compréhension des enjeux

Cette thématique répond principalement aux Objectifs de développement durable (ODD) :



### CHIFFRES CLÉS

820 M

de personnes souffrent de la faim dans le monde. (ONU, 2019)

### Objectif « faim zéro »

Le système agricole et alimentaire actuel ne permet pas de nourrir correctement l'ensemble des habitants de notre planète. L'Objectif de développement durable 2 est d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. La sous-alimentation est un obstacle important au développement durable. Si la majeure partie des personnes souffrant de la faim se trouve en Asie et en Afrique, la façon dont chacun de nous s'alimente a un impact sur les modes de culture et d'élevage pratiqués partout dans le monde.

1/3

de la production alimentaire destinée à la consommation humaine dans le monde est perdue ou gaspillée, ce qui représente environ 1,3 milliard de tonnes par an. (FAO 2015)

### Promouvoir des modes de production et de consommation durables

Un changement profond du système mondial d'alimentation et d'agriculture est indispensable pour atteindre l'objectif d'élimination de la faim dans le monde. Les impacts sur le climat sont également importants, l'agriculture et l'élevage étant responsables de 23% des gaz à effet de serre liés aux activités humaines (ONU, 2015).

14,5 %

des gaz à effet de serre d'origine anthropique sont émis par l'élevage. La production de viande est également gourmande en eau et en céréales. (FAO, 2013)

En France, les circuits courts contribuent au développement d'une consommation durable et responsable par le maintien d'une agriculture locale, l'amélioration de la compréhension de l'agriculture par les consommateurs et, dans un certain nombre de cas, la promotion de pratiques bénéfiques à l'environnement. La réduction des pertes et des gaspillages alimentaires suscite également un intérêt croissant dans le monde et les initiatives se multiplient. Avec la loi du 11 février 2016, la lutte contre le gaspillage alimentaire fait désormais partie intégrante de l'éducation à l'alimentation dans le parcours scolaire.

70 %

de la surface agricole mondiale est utilisée pour le pâturage du bétail ou pour la production de céréales destinées à les nourrir. (FAO)

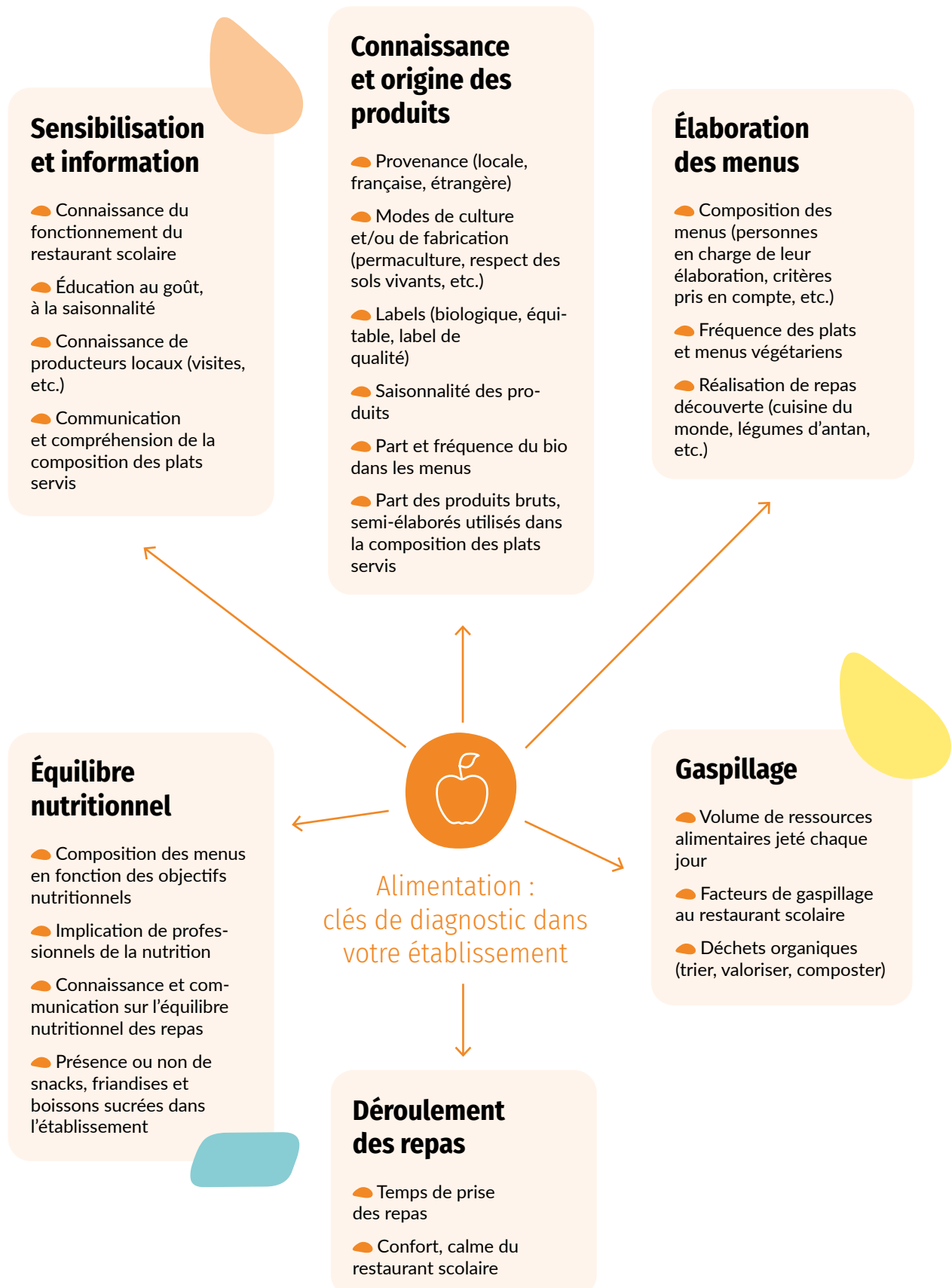
### Manger mieux pour se sentir mieux

6 millions de jeunes, de la maternelle au lycée, fréquentent les restaurants scolaires français, ce sont donc des lieux d'apprentissage des bonnes pratiques alimentaires. S'il est nécessaire d'être attentif à la quantité d'aliments ingérée, leur valeur nutritionnelle est également primordiale. Il est acquis qu'une alimentation variée et de qualité est un facteur de santé.



#### BOÎTE À OUTILS

Des ressources sur l'alimentation sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.





# Biodiversité :

## clés de compréhension des enjeux

Cette thématique répond principalement aux Objectifs de développement durable (ODD) :



### CHIFFRES CLÉS

10%

de la biodiversité mondiale est abritée par la France métropolitaine et ses territoires d'Outre-mer. On y décompte plus de 19 000 espèces endémiques, c'est-à-dire que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde, dont 80% en Outre-mer. (*Ministère de la Transition écologique*)

1 M

d'espèces animales et végétales environ sont menacées d'extinction. (*IPBES, ONU, 2019*)

3 Mds

de personnes au moins dépendent de la biodiversité marine et côtière pour subvenir à leurs besoins. (*ONU*)

240 M

c'est le nombre d'hectares correspondant à la déforestation entre 1990 et 2015. Elle est une cause majeure de la perte de biodiversité et du réchauffement climatique. (*WWF*)

### Objectifs « vie aquatique » et « vie terrestre »

La biodiversité aquatique (ou marine) est fortement menacée par la pollution et l'acidification des océans. L'Objectif de développement durable 14 est de conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines. En parallèle, la déforestation et la désertification (dues aux activités humaines et au changement climatique) menacent la biodiversité terrestre et les moyens de subsistance de millions de personnes. L'Objectif de développement durable 15 est de préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

### Une biodiversité en chute libre

L'activité humaine actuelle entraîne une pression croissante sur tous les milieux naturels (déforestation, agriculture et pêche intensives, activités minières, urbanisation, pollutions industrielles, utilisation de pesticides, braconnage, transports ou encore changement climatique d'origine humaine) provoquant la disparition d'espèces à un rythme 100 à 1 000 fois plus élevé que le taux d'extinction mesuré au cours des temps géologiques et dû au renouvellement normal des écosystèmes.

### Des mesures pour enrayer l'érosion de la biodiversité

La communauté internationale a développé de nombreuses initiatives visant à favoriser le maintien de la biodiversité : la création de corridors de biodiversité, d'espaces « Natura 2000 » dans l'Union Européenne, de conservatoires, de parcs naturels, de conventions sur le commerce international des espèces sauvages menacées, de « réserves de biosphère » de l'Unesco, etc. En France, c'est le Plan Biodiversité qui renforce l'action pour sa préservation et sa restauration lorsque celle-ci est dégradée.

Il est possible d'agir pour la préservation de la biodiversité au sein et autour de votre établissement scolaire, et plus globalement en réfléchissant avec vos élèves sur l'impact de nos modes de consommation, d'alimentation, de transport, etc. sur la biodiversité.



#### BOÎTE À OUTILS

Des ressources sur la biodiversité sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.

## Sensibilisation et information

- Activités et communication sur les enjeux de préservation de la biodiversité
- Connaissance des espèces locales par les élèves
- Inventaire des différentes espèces animales et végétales
- Suivi régulier de la biodiversité
- Connaissance et participation à des programmes de sciences participatives

## Situation de l'établissement

- Géologie du terrain de l'établissement
- Espace naturel ou site à biodiversité spécifique à proximité (zones humides, etc.)
- Proportion d'espaces verts et accessibilité aux élèves
- Présence de haies dans l'établissement



## Biodiversité: clés de diagnostic dans votre établissement

## Gestion et équipements

- Personnel en charge de l'entretien des espaces verts
- Gestion directe par les élèves d'espaces verts
- Formation à la gestion durable des espaces verts des personnes chargées de leur entretien

## Accueil des espèces

- Espèces envahissantes ou allergisantes et leur gestion
- Installations favorisant l'accueil d'espèces (nichoirs, abris, mangeoires) et le développement de la biodiversité (prairies, mares, haies etc.)
- Présence d'un arboretum, d'un verger ou d'un potager

## Biodiversité locale et ouverture sur le territoire

- Partenariats avec des associations (protection de l'environnement, des animaux)
- Présence d'espèces locales, menacées ou non
- Moyens mis en œuvre localement pour protéger la biodiversité



# Climat :

## clés de compréhension des enjeux

Cette thématique répond principalement aux Objectifs de développement durable (ODD) :



### CHIFFRES CLÉS

20-30 %

des émissions anthropiques de dioxyde de carbone ont été absorbées par l'océan depuis les années 1980, ce qui a entraîné son acidification. (Météo France)

25-30 %

c'est ce que représente l'alimentation dans les émissions de GES des Français : de l'élevage... jusqu'au traitement des déchets alimentaires. (Réseau action climat)

4 %

des émissions mondiales de GES sont causés par le numérique. Ce chiffre pourrait doubler d'ici 2025. (ADEME)

1°C à 5°C

en moins grâce à la végétalisation et la présence d'arbres matures en ville jouant un rôle de climatiseur naturel. (ADEME)

### Objectif « lutte contre les changements climatiques »

Les activités humaines telles que l'utilisation de combustibles fossiles, la déforestation ou encore l'élevage libèrent des gaz à effet de serre (GES). L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre entraîne un réchauffement de notre planète. Dans le pire des scénarios considérés, la hausse de température moyenne globale atteindrait 6,5 à 7°C en 2100 (CNRS, 2019). L'Agenda 2030 place, avec l'Objectif de développement durable 13, le climat au cœur du développement en soulignant l'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

### Le changement climatique, l'affaire de tous

Tous les pays sont désormais affectés par les effets du changement climatique : conditions météorologiques extrêmes, montée du niveau de la mer, mauvaise qualité de l'air, perturbation des écosystèmes, etc. Ils mettent progressivement en place des mesures pour lutter et s'adapter aux effets du réchauffement de la planète. En France, le Plan Climat défini en 2017 a pour objectif d'accélérer la transition énergétique et climatique ainsi que la mise en œuvre de l'Accord de Paris signé en 2015. Il vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Les collectivités territoriales jouent également un rôle majeur grâce à leur compétence « climat-air-énergie » et aux nombreuses actions menées sur leur territoire. En effet, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement, 50 à 80% des leviers d'actions contre les changements climatiques se trouvent aux échelles locales. Entreprises, associations, citoyens, la lutte contre le changement climatique peut se faire à tous les niveaux.

### Agir localement pour préserver le climat

Le fonctionnement d'un établissement scolaire entraîne l'émission de gaz à effet de serre. En ayant une compréhension des enjeux climatiques et engageant une sensibilisation sur ce thème, vous pourrez, avec les élèves, identifier progressivement des pistes d'actions concrètes pour agir en faveur du climat : alimentation, lutte contre le gaspillage, choix des équipements, des produits d'entretien, réflexion sur les transports, etc. En terme d'adaptation aux changements climatiques, une démarche peut aussi être engagée pour modifier le cadre de vie (en limitant les îlots de chaleur, par exemple).



#### BOÎTE À OUTILS

Des ressources sur le climat sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.



## Sensibilisation et information

- Connaissance des enjeux climatiques
- Sensibilisation à la pollution numérique
- Impact des habitudes d'achat, modes de consommation
- Réalisation d'un bilan carbone d'un produit ou de l'établissement

## Consommations quotidiennes

- Alimentation (saisonnalité, provenance, etc.)
- Gestion des déchets (produits jetables, tri)
- Utilisation d'Internet
- Consommation énergétiques / d'eau
- Réutilisation des produits

## Choix et gestion des équipements

- Bâti (isolation, type de chauffage, température, etc.)
- Mobilier et fournitures (politique d'achats de l'établissement, produits éco-conçus, durables, etc.)

## Mobilité, transports

- Modes de transports des élèves et du personnel (quotidien, sorties scolaires)
- Arrêts de transports en commun et/ou pistes cyclables aux abords de l'établissement
- Dispositif sur place : parking, garages à vélos, pédibus, etc.
- Choix des sorties scolaires (distance parcourue, mode d'hébergement, etc.)
- Modes de transport utilisés par les différents fournisseurs

Climat :  
clés de diagnostic  
dans votre établissement

## Espaces extérieurs et territoire

- Gestion des espaces verts
- Mesures locales pour limiter le changement climatique (ex : plan climat, territoire à énergie positive, plan de déplacements urbains, etc.)
- Bâti dans la ville (présence de bâtiments HQE, etc.)
- Financement de projets d'action climat

## Adaptation aux changements climatiques

- Présence d'arbres (lutte contre les îlots de chaleur, inondations, etc.)
- Présence de stores, rideaux et/ou volets
- Aménagement des horaires d'activités en cas de canicule



# Déchets :

## clés de compréhension des enjeux

Cette thématique répond principalement aux Objectifs de développement durable (ODD) :



### CHIFFRES CLÉS

# 450 ans

sont nécessaires pour qu'un sac en plastique se dégrade dans la nature, c'est 10 à 100 ans pour une canette et 3 mois pour un mouchoir en papier.

## Objectif « Consommation et production responsables »

Le volume total de déchets produits chaque année dans le monde pourrait augmenter de 70% d'ici 2050 (Banque Mondiale, 2018). L'Objectif de développement durable 12 « Consommation et production responsables » invite producteurs, consommateurs, communautés et les gouvernements à repenser leurs modes de consommation, de production de déchets et l'impact environnemental et social de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits.

# 70,3 %

des emballages ménagers sont recyclés grâce au tri. (Citeo, 2019)

## Vers l'économie circulaire

Bien que les pays à revenu élevé comme la France ne représentent qu'une part faible de la population mondiale (16%), ils génèrent plus d'un tiers des déchets de la planète. Une réduction rapide de la quantité de déchets que nous produisons est indispensable. La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire adoptée en France en 2020 s'inscrit dans cet objectif.

# 514 kg

de déchets ménagers sont en moyenne produits par un Français chaque année. (ADEME)

Quand les déchets ne peuvent être évités, le meilleur moyen de les valoriser reste d'appliquer strictement les règles de tri. En effet, le recyclage entraîne de nombreux bénéfices environnementaux : évitement d'émissions de gaz à effet de serre, économies d'énergie et d'eau, etc. La valorisation des déchets organiques quant à elle peut se faire hors incinération, par enfouissement, par compostage ou encore par méthanisation permettant de produire de l'électricité, de la chaleur, voire du biométhane injecté dans le réseau de gaz naturel ou utilisé comme carburant.

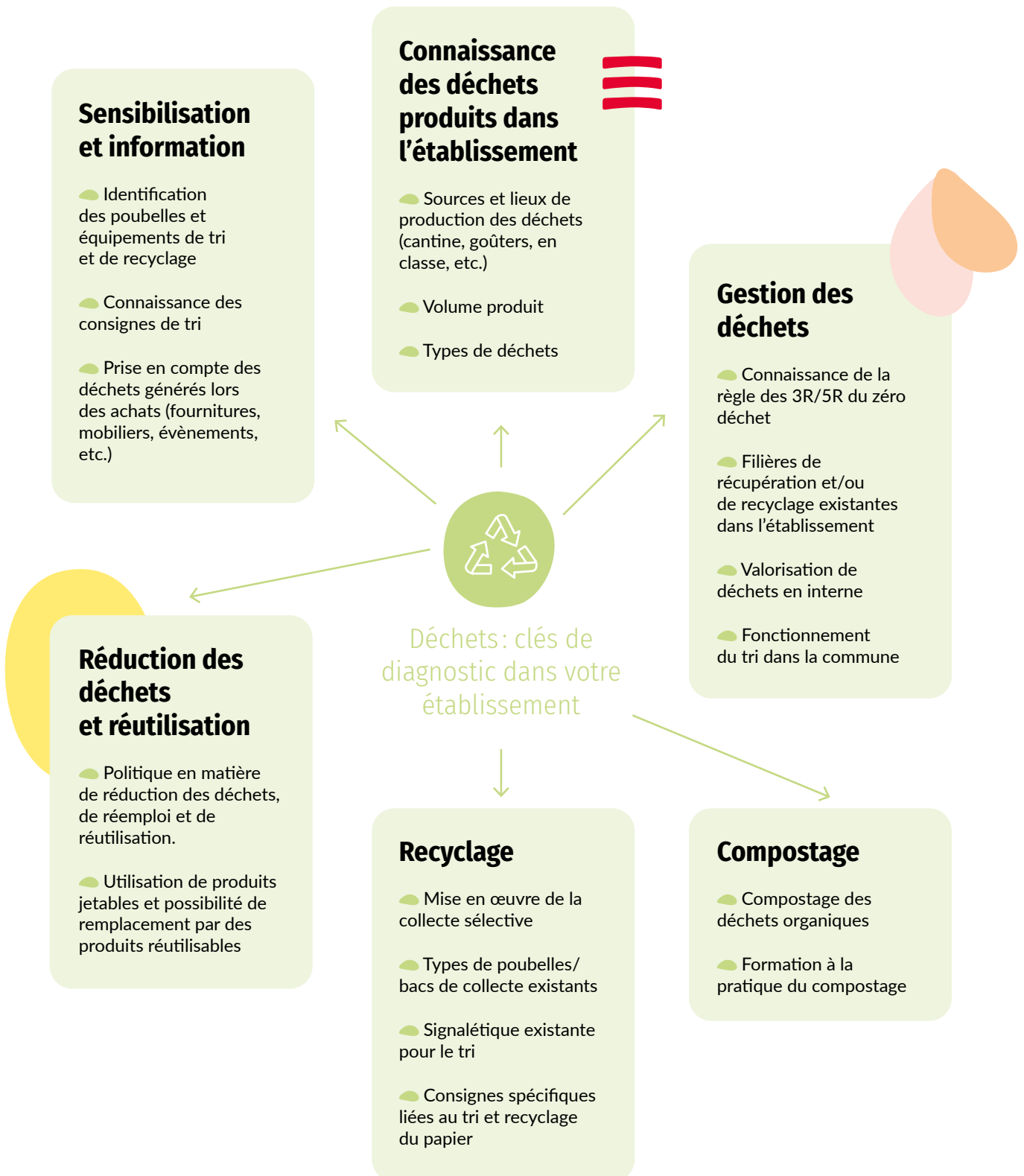
## Réduire, réutiliser, recycler

La règle des **3R** (Réduire, Réutiliser, Recycler) permet d'identifier les moyens d'actions pour limiter les déchets. Les établissements scolaires à leur niveau peuvent influencer sur de nombreux points : assimilation des règles de tri, réduction des déchets en classe, du gaspillage alimentaire, mise en place d'un compost, limitation des produits à usage unique, achat de matériel éco-conçu. Travailler sur la thématique des déchets permet d'aborder avec les élèves les questions relatives à nos modes de production et de consommation et d'engager des actions concrètes au sein de l'établissement scolaire qui pourront ensuite être prolongées en traitant d'autres thématiques.



### BOÎTE À OUTILS

Des ressources sur les déchets sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.





# Eau : clés de compréhension des enjeux

Cette thématique répond principalement aux Objectifs de développement durable (ODD) :



## CHIFFRES CLÉS

80 %

des eaux usées dans le monde sont déversées dans l'environnement sans être traitées. (Banque Mondiale, 2019)

- de 1%

de l'approvisionnement en eau dans le monde correspond à une eau douce accessible facilement (eau des rivières, des lacs, des zones humides et des aquifères) alors même que l'eau recouvre plus des deux tiers de la surface planétaire. (Programme des Nations Unies pour l'Environnement)

120 L

d'eau par jour en moyenne sont gaspillés lorsqu'un robinet goutte. (ADEME, 2019)

17 000 L

d'eau peuvent être nécessaires pour produire 1kg de coton. (ADEME)

## Objectif « eau propre et assainissement »

L'accès à l'eau potable est vital et nécessaire à la dignité humaine. Pourtant, selon l'ONU, la pénurie d'eau affecte plus de 40% de la population mondiale et ce pourcentage devrait augmenter dans les années à venir. L'objectif de développement durable 6 est de garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

## Une pression sur l'eau de plus en plus forte

Croissance démographique, industrialisation, agriculture et élevage intensifs, d'après l'ONU nos besoins en eau vont augmenter de 50% d'ici 2030 (par rapport à 2017). Les ressources en eau de notre planète sont suffisantes mais inégalement réparties et leur qualité ne cesse de se détériorer. Les polluants de l'eau sont nombreux : pesticides et engrais agricoles, produits chimiques utilisés dans les processus industriels, déchets aquatiques, produits ménagers polluants, etc. Cette pollution a des conséquences sur la santé humaine, la faune et la flore.

En France, des nitrates, pesticides et autres micropolluants se retrouvent dans la quasi-totalité des cours d'eau et la majorité des eaux souterraines, à des quantités parfois préoccupantes pour la santé.

Définie et coordonnée à l'échelle nationale, la politique française de l'eau est décentralisée au niveau des grands bassins versants via les agences de l'eau, organe exécutif, et les comités de bassin qui rassemblent collectivités territoriales, usagers (industriels, agriculteurs, protecteurs de la nature, pêcheurs, consommateurs) et services de l'État.

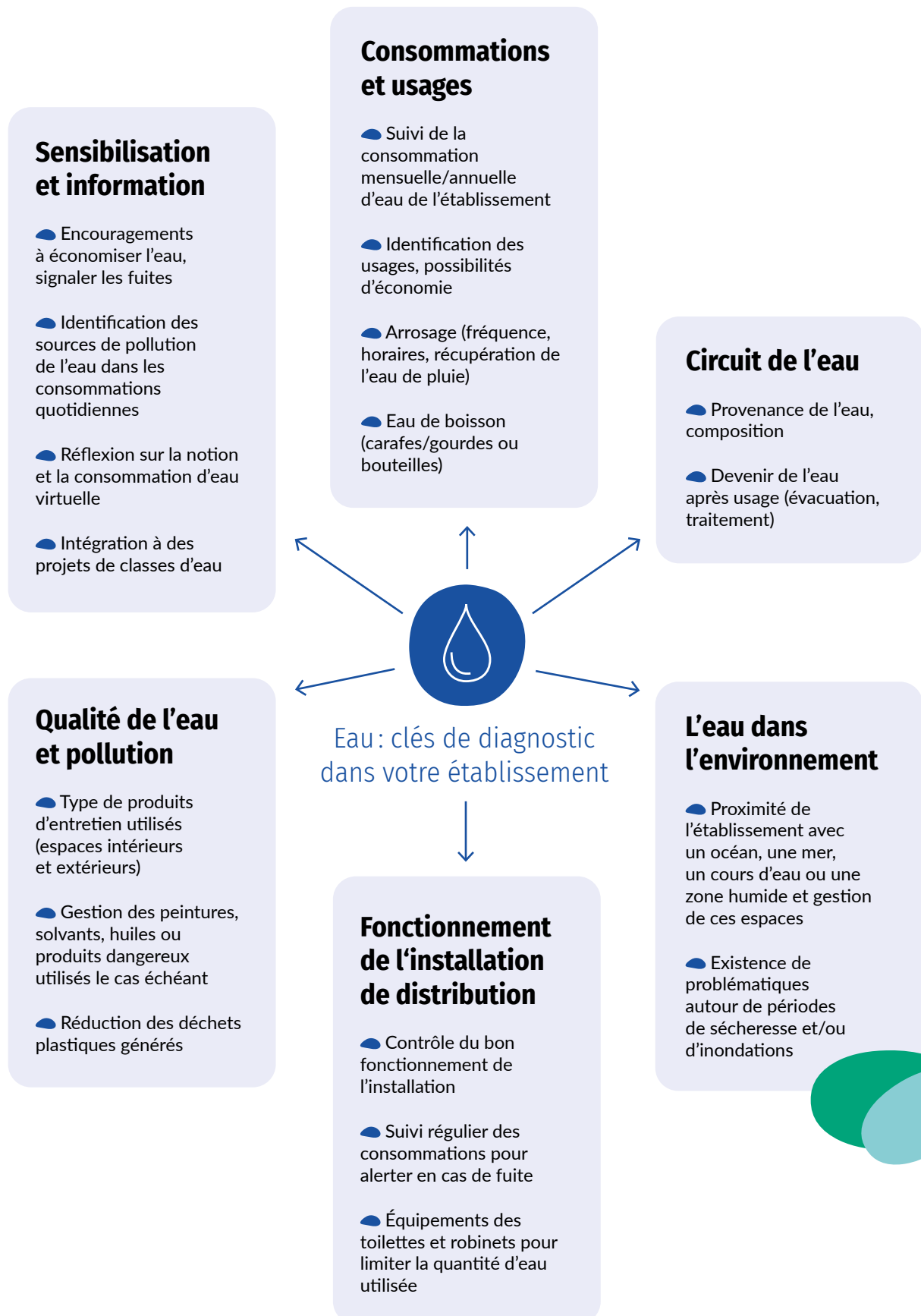
## Préserver la ressource en eau : réduire sa consommation « d'eau virtuelle »

La situation de votre établissement scolaire, sa proximité éventuelle avec un milieu aquatique (océan, mer, lac, zone humide, etc.) multiplie les interactions et sensibilisations possibles autour de la ressource en eau et de son rôle dans l'écosystème local. Aborder la thématique de l'eau dans votre établissement scolaire va vous amener à agir pour limiter son utilisation directe et réduire ses sources éventuelles de pollution. La notion d'eau virtuelle permet d'appréhender d'autres enjeux : l'eau nécessaire à la production de nos aliments et biens de consommation. Elle représente 90% de l'eau consommée dans le monde!



### BOÎTE À OUTILS

Des ressources sur l'eau sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.





# Énergie :

## clés de compréhension des enjeux

Cette thématique répond principalement aux Objectifs de développement durable (ODD) :



### CHIFFRES CLÉS

40%

c'est l'augmentation de la consommation d'électricité en France depuis 1990. (ADEME)

16 %

de la consommation finale brute d'énergie en 2017 est issue de sources renouvelables en France (objectif 32% en 2030). (Ministère de la Transition écologique)

7 %

d'économies d'énergie peuvent être réalisées en baissant d'un degré son thermostat. (ADEME)

4

Entre la conception, l'extraction et la transformation des matières premières, la fabrication des composants, l'assemblage et la distribution, il faudra quatre tours du monde pour fabriquer un smartphone. (ADEME)

### Objectif « énergie propre et d'un coût abordable »

La consommation énergétique mondiale a doublé en 40 ans et pourrait encore augmenter de 50% d'ici 2050, mais de très grandes disparités existent dans l'accès et la consommation d'énergie d'un pays à un autre. L'énergie est également le principal facteur contribuant au changement climatique, représentant environ 60% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'Objectif de développement durable 7 est de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

### Une transition énergétique nécessaire

Pour répondre à ces enjeux il est indispensable de développer les énergies renouvelables (hydroélectrique, éolienne, solaire, marine, biomasse et géothermie). Mais remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables n'est pas suffisant. L'efficacité énergétique, qui vise à réduire la consommation d'énergie, est donc un principe structurant de la nécessaire transition énergétique. Ainsi, en 2019, la France a adopté la Loi Énergie-Climat qui fixe comme objectif de réduire d'ici 2030 la consommation d'énergie de 20% (par rapport à 2012). Si au niveau français un tiers de l'énergie est consommée par les transports, ce sont les bâtiments qui sont les plus énergivores (45% de la consommation nationale). La transition passe donc par leur rénovation énergétique afin de limiter la quantité d'énergie consommée pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement, la ventilation et l'éclairage.

### L'impact global de nos consommations: l'énergie grise

Cette recherche d'efficacité énergétique passe également par des changements de comportements au quotidien. Le concept d'énergie grise a été développé pour rendre visible toute l'énergie mobilisée pour produire, transporter et vendre les biens ou les services que nous achetons et utilisons, tout au long de leur cycle de vie jusqu'à leur recyclage ou destruction. On estime que l'énergie grise représente deux tiers de la consommation énergétique totale d'un produit. Dans votre établissement scolaire il est donc tout aussi important d'identifier comment économiser cette énergie grise, moins facile à entrevoir: limitation du gaspillage, de la production de déchets, réparation/réutilisation d'objets, réduction de la fréquence de renouvellement des appareils électroniques, etc.



#### BOÎTE À OUTILS

Des ressources sur l'énergie sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.

## Sensibilisation et information

- Encouragements à économiser l'énergie, signaler les dysfonctionnements
- Réflexion sur la notion et la consommation d'énergie grise

## Connaissance des consommations

- Types d'énergies utilisés pour le chauffage et l'eau chaude
- Besoins en énergies de l'établissement et montant des factures
- Identification des postes, usages ou bâtiments les plus consommateurs d'énergie
- Localisation de la production et parcours de l'énergie jusqu'à l'établissement

## Chauffage, eau chaude et isolation

- Efficacité énergétique de l'installation de chauffage
- Dispositif de régulation du chauffage en fonction du jour et de la nuit et/ou des jours de la semaine
- Température de l'eau chaude
- Lieux et pratiques responsables de déperdition de chaleur dans l'établissement
- Climatisation naturelle/climatisation électrique

## Appareils électriques, nouvelles technologies et pollution numérique

- Critères de sélection pour les appareils électriques et électroniques (efficacité énergétique, occasion)
- Prise en compte de la pollution numérique (gestion des courriels, consignes sur le visionnage de vidéos en ligne, etc.)
- Vigilance sur les veilles d'appareils

## Énergie : clés de diagnostic dans votre établissement

## Éclairages

- Consignes et comportements concernant l'éclairage
- Types de dispositifs d'éclairage (automatique ou non)
- Présence d'ampoules économes en énergie (LED)

## Transports

- Modes de transport utilisés par les élèves
- Choix du mode de déplacement lors d'une sortie scolaire
- Actions de sensibilisation sur le thème des déplacements





# Santé :

## clés de compréhension des enjeux

Cette thématique répond principalement aux Objectifs de développement durable (ODD) :



### CHIFFRES CLÉS

60 %

des adolescents âgés de 11 à 17 ans passent plus de 3 heures par jour devant un écran. (Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité)

25-30 %

de la population française est touchée par l'asthme, dont 10 % d'enfants. (ADEME)

10 %

du poids de l'enfant, c'est le maximum recommandé pour le poids d'un cartable selon les professionnels de santé. Pourtant, la majorité des cartables de collégiens pèsent plus de 17% de leur poids. (FCPE)

85 %

des adolescents français ne font pas l'heure d'activité physique par jour recommandée. (OMS, 2019).

### Objectif « bonne santé et bien-être »

De nombreuses régions du monde restent confrontées à de graves risques pour la santé : taux élevé de mortalité maternelle et infantile, propagation de maladies infectieuses... Un financement efficace des structures de santé, l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène ou encore la réduction de la pollution ambiante permettraient de sauver de nombreuses vies. L'Objectif de développement durable 3 est de permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

### Les interactions entre santé et environnement

Dès 1999, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclarait que « l'environnement est la clé d'une meilleure santé ». Améliorer la qualité des eaux, de l'air, des sols, protéger du bruit, tant à l'extérieur que dans les espaces clos, lutter contre l'insalubrité et les expositions à des substances nocives permettent de prévenir, préserver et améliorer l'état de santé de la population. D'autre part, le nombre et la fréquence des épidémies, en particulier des zoonoses (maladies d'origine animale transmissibles aux humains) comme le coronavirus, augmentent. Celles-ci sont fortement liées aux changements environnementaux résultant d'activités humaines (déforestation, braconnage, urbanisation...).

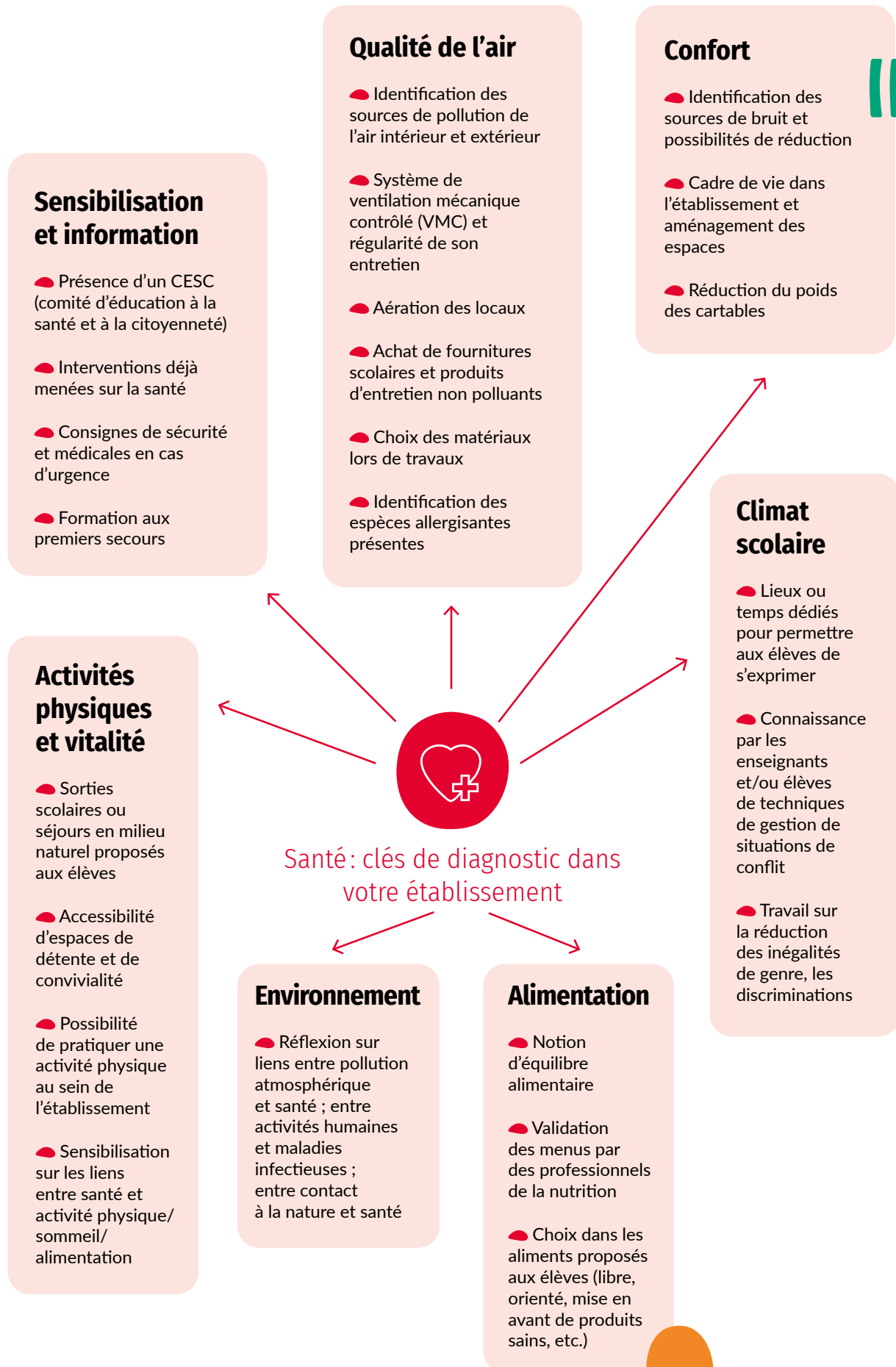
### Santé et bien-être scolaire

Dans un établissement scolaire, il existe de nombreux moyens d'agir pour le bien-être et la santé de tous. Une bonne aération et le choix de produits et mobiliers moins émissifs en polluants permettent par exemple d'améliorer significativement la qualité de l'air intérieur. En complément d'une alimentation saine et variée, la pratique régulière d'activités physiques agit favorablement sur plusieurs aspects de la santé. Elle ne se résume pas aux seuls cours d'EPS mais peut être développée sur le chemin de l'école (promotion des trajets à pied ou à vélo), pendant les pauses et heures de permanence ou encore dans le temps périscolaire. De même, la présence d'espaces de détente et de convivialité ou les sorties scolaires en milieu naturel favorisent les rencontres et les échanges dans un cadre différent. Proposer des pratiques corporelles de bien-être sous la forme d'exercices de concentration, relaxation ou respiration, aide aussi à canaliser l'énergie des élèves, à favoriser la convivialité et à instaurer un climat scolaire serein.



#### BOÎTE À OUTILS

Des ressources sur la santé sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.





# Solidarités :

## clés de compréhension des enjeux

Cette thématique répond principalement aux Objectifs de développement durable (ODD) :



### CHIFFRES CLÉS

23,7 %

c'est le pourcentage de femmes dans les parlements nationaux. (ONU)

### Objectifs « égalité entre les sexes » et « inégalités réduites »

Dans toutes les régions du monde, à des degrés divers, les femmes et les filles souffrent de discrimination et de violences fondées sur le genre. L'Objectif de développement durable 5 est de parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles. Outre les inégalités liées au genre, celles fondées sur les revenus, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la race, la classe, l'origine ethnique, la religion et les inégalités de chance persistent à travers le monde. Les situations d'isolement et de rupture augmentent : entre les générations, entre voisins, entre collègues, entre communautés. L'Objectif de développement durable 10 est de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

59 M

d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés. (UNICEF, 2018)

### Construire ensemble un monde durable

Ces inégalités existent mais chacun peut agir à son échelle pour les réduire. Les formes de solidarités sont multiples et se traduisent par des actions de solidarité internationale tout autant que par un engagement solidaire de proximité.

La notion de solidarité permet également de comprendre l'interdépendance des ODD de l'Agenda 2030 et la nécessité d'un développement économique et socialement équitable pour être durable.

Les solidarités se définissent ainsi comme un partage, un échange, un don réciproque, nourrissant notre capacité à nous rencontrer, à vivre ensemble et à agir collectivement pour le bien-être de tous.

1 Md

de personnes ont un handicap dans le monde et une personne handicapée sur deux n'a pas les moyens de se soigner. (OMS)

### Solidarité et climat scolaire

Dans votre établissement scolaire des actions très variées peuvent être engagées : échange de services, de savoirs, de savoir-faire, d'objets ou encore d'expériences. Vous pouvez agir sur le climat scolaire en favorisant l'écoute, la collaboration, la bienveillance entre les différentes personnes qui participent de la vie de l'établissement et y interagissent : enseignants, élèves, parents, partenaires... Des pratiques pédagogiques basées sur la coopération (entre élèves, entre enseignants, parents-élèves, etc.) favorisent solidarité, respect et empathie. Elles ont un impact sur la qualité de vie des élèves et des adultes et permettent de prévenir les violences et le harcèlement.

1/10

1 enfant sur 10 se sent harcelé à l'école. (UNICEF)



#### BOÎTE À OUTILS

Des ressources sur les solidarités sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.

## Sensibilisation et information

- Connaissance du règlement intérieur par tous
- Temps prévus pour l'accueil de nouveaux élèves, leur famille, les nouveaux enseignants et les nouveaux personnels administratifs et techniques
- Réflexion sur la notion de solidarité au sein de l'établissement

## Pédagogie et écoute des élèves

- Présence d'un assistant social et/ou psychologue
- Lieux et/ou temps permettant aux élèves de s'exprimer, d'être accompagnés
- Techniques de gestion de situations d'agressivité ou de conflit par les personnels enseignants
- Existence de conseils d'élèves

## Entraide et échanges entre usagers

- Existence d'un foyer socio-éducatif
- Entraide entre élèves pendant les heures de permanence ou d'accompagnement éducatif
- Accompagnement éducatif pour les élèves en difficulté
- Activités entre élèves de différentes classes et/ou différents niveaux
- Temps d'échanges entre élèves, enseignants et personnel administratif

## Discriminations et résolution des conflits

- Réflexion permettant aux élèves et enseignants de faire évoluer les préjugés liés aux discriminations (ex: sur le genre)
- Plan de prévention des violences et du harcèlement
- Protocole de gestion des conflits entre les différents usagers de l'établissement

Solidarités:  
clés de diagnostic dans  
votre établissement

## Handicap

- Accueil de personnes en situation de handicap et adaptation à tous types de handicaps
- Accueil individualisé (PAI) pour les élèves atteints de maladies chroniques ou en situation de handicap
- Classes ULIS ou SEGPA et information des autres élèves des spécificités y étant liées

## Ouverture vers l'extérieur

- Lien avec d'autres établissements scolaires proches, à l'étranger
- Échanges avec des structures sociales ou médico-sociales
- Liens avec les riverains et/ou liens intergénérationnels
- Actions de solidarité avec les acteurs économiques locaux
- Espaces pour l'implication des parents d'élèves
- Actions de solidarité internationale





## Imaginer des solutions et passer à l'action

### Pourquoi ?

En partant du diagnostic réalisé, définissez collectivement les actions à mettre en place pour améliorer le fonctionnement et la gestion de votre établissement sur la thématique choisie. Formaliser celles-ci dans un plan d'action permet à tous d'avoir une vision globale du projet sur l'année.

### Quand ?

Après la réalisation de votre diagnostic, élaborer votre plan d'action pour l'année scolaire.

### Qui ?

- Associez les élèves à la définition et la mise en œuvre des actions : les impliquer dans le choix des actions renforcera leur motivation dans le projet.
- Travaillez avec l'ensemble des parties prenantes du projet (direction, personnels éducatifs et non-éducatifs, élèves, collectivités, associations, parents d'élèves, etc.), vous pourrez ainsi plus facilement identifier les moyens à votre disposition pour la réalisation de vos actions.



#### BOÎTE À OUTILS

Des ressources utiles pour réaliser votre plan d'action sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.

### Comment ?

Partez des pistes d'amélioration identifiées lors de la réalisation de votre diagnostic et réfléchissez, par exemple à l'occasion d'une réunion de l'éco-comité, aux actions que vous pouvez mettre en place :

- Des **actions concrètes** qui améliorent de façon durable le fonctionnement et la gestion de l'établissement.
- Des **actions de sensibilisation** qui permettent de favoriser la compréhension des enjeux sur le thème choisi : affichages, événements dédiés, sorties et visites, projections, etc.

Veillez à avoir des objectifs réalisables, car il pourrait être démobilisant pour tous les participants de ne pas les atteindre. Toutes ces actions doivent permettre d'agir sur la thématique choisie. La pertinence des actions réalisées au regard du diagnostic et leur cohérence feront le succès de votre projet. N'oubliez pas : accompagnez l'action par l'information et l'implication de tous !

Pensez à définir des indicateurs pour pouvoir suivre votre projet et faciliter l'analyse des résultats obtenus.

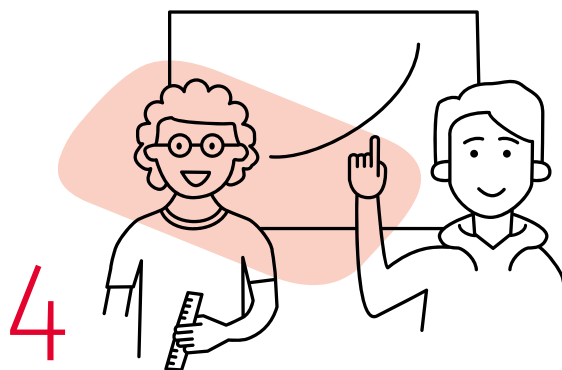


La réussite de votre projet ne se mesurera pas aux frais engagés. Si certaines actions peuvent s'avérer coûteuses ou nécessiter de lourds travaux, d'autres permettent d'améliorer durablement le fonctionnement de l'établissement sans pour autant nécessiter de dépenses et peuvent même permettre de faire des économies.



#### IMMORTALISEZ VOS ACTIONS

Prenez des photos et vidéos de votre projet ! Si vous souhaitez que l'équipe Eco-Ecole les diffuse, pensez à faire signer la cession de droits à l'image disponible dans la Boîte à Outils.



## Évaluer les avancées du projet

### Pourquoi ?

Mesurer vos avancées vous permettra de savoir si vous avez atteint les objectifs de votre plan d'action.

Tout au long de l'année vous pouvez suivre la progression de votre projet en réalisant des points d'étapes réguliers, par exemple lors des réunions de l'éco-comité.

En fin d'année scolaire, l'évaluation permet de **prendre du recul sur le déroulement du projet à toutes les étapes**. Elle permet aux élèves et aux participants au projet de connaître la portée réelle des actions menées. C'est aussi l'occasion de se questionner sur le pilotage et la gestion du projet en général : est-il possible d'impliquer de nouvelles personnes ? Faut-il revoir l'organisation des temps de réunion ? etc.

### Quand ?

Des mesures tout au long de l'année et un bilan en fin d'année.

### Qui ?

L'éco-comité organise collectivement et accompagne l'évaluation.

Les élèves peuvent s'impliquer de différentes manières dans l'évaluation du projet, par exemple en proposant et effectuant eux-mêmes certaines mesures.

### Comment ?

Il s'agira de **mesurer l'atteinte des objectifs définis dans le plan d'action** : réalisation des actions prévues, amélioration constatée sur le fonctionnement de l'établissement sur la thématique traitée (quantitativement et qualitativement), etc.

L'impact du projet dans son ensemble peut aussi être observé : nombre de personnes impliquées (enseignants, élèves, etc.), nouveaux modes de collaboration, etc.

Pour contribuer à entretenir la dynamique du projet et favoriser son appropriation par chacun, vous pouvez organiser des points d'étapes durant l'année scolaire pour suivre les avancées du projet :

- Reprenez les indicateurs et les mesures initiales réalisées lors du diagnostic ;
- Réalisez ensuite plusieurs mesures : au moins une intermédiaire et une finale après l'échéance des actions et les comparer pour avoir une vision claire et précise de l'impact des actions réalisées ;
- Communiquez (mail, affichage, article de presse, etc.) sur les résultats intermédiaires et finaux avec des données chiffrées, des graphiques simples et / ou des témoignages de participants.



### BOÎTE À OUTILS

Des ressources utiles pour suivre les avancées de votre projet sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.



## Établir des liens avec les disciplines enseignées

### Pourquoi ?

Un projet Eco-Ecole s'inscrit dans une démarche pédagogique transversale, interdisciplinaire, tant au primaire qu'au collège et au lycée général, technique et professionnel. Votre projet vient ainsi illustrer les enseignements et les rendre plus concrets.

Dans la perspective des objectifs fixés dans l'Agenda 2030, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a publié à la rentrée scolaire 2019 une nouvelle circulaire pour généraliser l'éducation au développement durable. Elle prévoit notamment que les enjeux du développement durable sont intégrés aux programmes d'enseignement dès le niveau primaire jusqu'au lycée, tant dans les enseignements obligatoires que dans les enseignements de spécialité des voies générales et technologiques.

### Quand ?

Chaque moment du projet peut être mis à profit dans les disciplines enseignées, ce qui contribue à le rendre vivant tout au long de l'année et favorise l'implication des élèves et des enseignants.

### Qui ?

De la maternelle, au lycée, il est possible de trouver les espaces pour valoriser le projet dans chacun des enseignements. Ne vous limitez pas à quelques disciplines !



#### BOÎTE À OUTILS

Des ressources utiles pour établir des liens avec les enseignements sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.

### Comment ?

Appuyez-vous sur le projet Eco-Ecole pour approfondir les thématiques de développement durable abordées en classe. Par exemple, créer une mare pédagogique vous permettra d'aborder différentes notions comme les interactions entre les êtres vivants et leur environnement.

Chaque temps du projet est l'occasion de nouveaux apprentissages : prise de parole et rédaction lors des réunions de l'éco-comité, calculs pour mesurer les avancées du projet, arts plastiques pour réaliser une création collective, etc.



#### LE SITE INTERNET DU CANOPÉ D'AMIENS

pôle national de compétence Éducation au développement durable, met à disposition des contenus scientifiques validés et des ressources pédagogiques liés au développement durable et à son enseignement : [crdp.ac-amiens.fr/edd2/](http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/)

#### LE PORTAIL NATIONAL EDUSCOL

présente de nombreuses pistes et ressources en matière d'éducation au développement durable pour les enseignants du primaire et du secondaire : [www.eduscol.education.fr/](http://www.eduscol.education.fr/) (rubrique « Contenus et pratiques d'enseignement » puis « Éducation au développement durable »).

#### LE SITE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

et sa rubrique dédiée à l'éducation au développement durable : [www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136](http://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136)



## Fédérer et communiquer autour du projet

### Pourquoi ?

Informer et impliquer le plus grand nombre d'acteurs dans votre démarche, la valoriser auprès d'un large public, aussi bien interne qu'externe à l'établissement, vous permettront de construire un projet structuré et fédérateur.

### Quand ?

Si un petit groupe peut être à l'origine du projet, l'implication du plus grand nombre doit se faire progressivement.

Année après année, le projet doit s'étendre à l'ensemble de votre établissement et au-delà en développant des partenariats sur le territoire.

Une communication lors des moments forts de votre projet viendra fédérer l'ensemble des acteurs autour de celui-ci.

### Qui ?

Enseignants, élèves, parents, élus, représentants de la collectivité gestionnaire, associations locales... C'est leur mobilisation qui fera le succès de votre projet et leur diversité, sa richesse.

Les **éco-délégués** peuvent aussi avoir un rôle d'ambassadeurs du projet. Utilisez des messages positifs, simples et clairs pour toucher un large public. Idéalement, un panneau d'information réservé au projet sera accessible à tous (dans le hall de l'établissement par exemple) et sa réalisation pourra être confiée aux élèves.

### Comment ?

Vous pouvez commencer par présenter la démarche Eco-Ecole autour de vous. Pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre, il est essentiel que chacun sache en quoi consiste le projet et quels en sont les objectifs. N'hésitez pas à célébrer et marquer chaque réussite du projet. Ceux qui y ont participé s'en trouveront valorisés et encouragés.

Informez toutes les personnes extérieures qui pourraient s'impliquer à vos côtés. Pourquoi ne pas créer un journal, un compte sur un réseau social, une vidéo de présentation du projet, une lettre d'information ou encore communiquer dans le bulletin municipal ? Dans tous les cas, produisez une information régulière qui montre que le projet vit !

Le projet Eco-Ecole est l'occasion de se rapprocher de différentes structures, comme des associations locales, qui pourront vous faire profiter de leur expertise en matière de développement durable.

N'hésitez pas également à entrer en contact avec d'autres établissements scolaires de votre territoire pour échanger sur vos expériences ou même réaliser une action commune.



### **BOÎTE À OUTILS**

Des ressources utiles pour fédérer et communiquer autour de votre projet sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.





## Réaliser une création collective

### Pourquoi ?

Réaliser une création collective qui matérialise les prises de conscience des participants au projet est un bon moyen de créer des souvenirs marquants pour les élèves qui **ancrent les apprentissages**.

L'art et la créativité facilitent souvent le passage de messages forts liés au développement durable !

L'objectif est d'illustrer le projet mené durant l'année sur le thème choisi afin d'en garder la mémoire pour les années à venir. Ainsi se manifestent de façon créative l'engagement et le travail de votre établissement scolaire.

Cette création pourra aussi être un bon support de communication pour faire connaître votre engagement et les actions menées.

### Quand ?

- Il est possible de stimuler la créativité tout au long de l'année, dans les actions réalisées comme dans la conduite de votre projet.
- Chaque année, une création collective est réalisée en lien avec le projet et la thématique traitée.

### Qui ?

Les élèves jouent un rôle clé dans l'élaboration de la création collective. Essayez d'impliquer le plus grand nombre de classes et d'enseignants à sa réalisation.

### Comment ?

Vous êtes libres de présenter votre création sous la forme que vous souhaitez : plastique, écrite, numérique ou sonore. Toutes les disciplines peuvent être mises à profit pour la réaliser.

Elle doit être exposée ou diffusée de manière à être visible par tous (couloirs, hall d'entrée, etc.).

Il peut en être organisée une présentation aux parents ou aux partenaires, permettant ainsi de communiquer sur les réalisations du projet.

Laissez parler votre imagination !



### BOÎTE À OUTILS

Des ressources utiles pour réaliser votre création collective sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.

# Pérenniser son projet

Chaque année, les actions mises en place sont intégrées au fonctionnement de l'établissement et perdurent les années suivantes, tandis que de nouvelles actions sont réalisées. L'établissement vise ainsi une amélioration progressive et permanente de son fonctionnement.

## Une démarche progressive et globale

Les projets Eco-Ecole s'inscrivent dans la durée. Cela permet aux générations d'élèves qui se succèdent de bénéficier des actions réalisées. Il est néanmoins nécessaire de sensibiliser les nouveaux publics qui n'ont pas été associés au choix et à la mise en œuvre des actions instaurées. Une information peut être faite en début d'année pour permettre aux nouveaux usagers d'être à leur tour acteurs du fonctionnement durable de leur établissement. Vous pouvez par exemple demander aux élèves déjà présents dans l'établissement l'année précédente de présenter les actions existantes aux nouveaux arrivants.

## Comment participer à Eco-Ecole d'une année sur l'autre ?

Votre réinscription se fait automatiquement d'une année sur l'autre. Vous serez amenés à remplir le formulaire de rentrée, *via* votre espace établissement, dans lequel vous indiquez les informations de votre projet sur l'année en cours.

Si toutefois vous souhaitez arrêter de participer au programme Eco-Ecole ou mettre en pause votre projet, prenez contact avec l'équipe Eco-Ecole dès le mois de septembre afin que ces éléments soient pris en compte le plus tôt possible dans l'année.

## L'implication de tous

Si tout l'établissement n'est pas mobilisé au lancement du projet, il est important qu'il prenne progressivement de l'envergure.

Rappelez-vous : Eco-Ecole est un **projet commun d'établissement** qui doit permettre d'impliquer le plus grand nombre et de rayonner à travers toute la communauté éducative, année après année !

## Tous les thèmes ont été étudiés ?

- Vous pouvez choisir un thème précédemment étudié pour l'approfondir et mettre en place un nouveau projet, de nouvelles actions.
- Vous pouvez également choisir un thème personnalisé s'il s'inscrit bien dans la philosophie du programme Eco-Ecole et de l'éducation au développement durable.
- Pour approfondir vos projets, n'hésitez pas à vous rapprocher d'autres établissements scolaires participant au programme Eco-Ecole pour partager vos expériences et pourquoi pas mettre en place des actions communes !

## CONTACTS UTILES

Différentes structures peuvent vous communiquer des données, contacts ou ressources utiles pour votre projet. En voici quelques-unes !

(Cette liste n'est pas exhaustive).

De nombreux réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement existent. Les **GRAINE** (Groupe Régionaux d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) ont pour objectif de promouvoir et développer l'éducation au développement durable et à l'environnement. Retrouvez la liste de ces réseaux sur le site de notre partenaire le Réseau École et Nature :

[www.reseaucoleetnature.org/qui-sommes-nous/un-reseau-des-r-seaux.html](http://www.reseaucoleetnature.org/qui-sommes-nous/un-reseau-des-r-seaux.html).

Le réseau des **CPIE** (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) regroupe un grand nombre d'associations. Accompagnant les territoires dans leur transition écologique, il vise la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement. Retrouvez le CPIE de votre secteur sur :

[www.cpie.fr](http://www.cpie.fr)

Les **RRMA** (Réseaux régionaux multi-acteurs), ont pour objectif de déployer la coopération et la solidarité internationales au cœur des territoires. À ce titre, ils proposent une palette de services, notamment dans l'accompagnement des porteurs de projet, l'animation territoriale et la valorisation des démarches et acteurs régionaux. Ils inscrivent leurs activités dans le cadre de la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable. Découvrez le réseau de votre région :

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/informations-complementaires/liens-utiles/article/reseaux-regionaux-multi-acteurs](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/informations-complementaires/liens-utiles/article/reseaux-regionaux-multi-acteurs)

### Et aussi...

#### FNE

[www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)

#### Réseau Action Climat

[www.reseauactionclimat.org](http://www.reseauactionclimat.org)

#### Comité 21

(le réseau des acteurs du développement durable)

[www.comite21.org](http://www.comite21.org)

#### OFB – Office Français de la Biodiversité

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

#### Agence de la transition écologique

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

#### M ta Terre (de l'ADEME)

[www.mtaterre.fr](http://www.mtaterre.fr)

#### Système d'Information du Développement Durable et de l'Environnement du Ministère de la Transition écologique

[www.side.developpement-durable.gouv.fr](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr)

#### Canopé d'Amiens (Pôle national de compétences et de ressources pour l'EDD)

[crdp.ac-amiens.fr/edd/](http://crdp.ac-amiens.fr/edd/)



#### BOÎTE À OUTILS

Des ressources utiles par thématiques sont disponibles dans la Boîte à Outils Eco-Ecole.

## LES PARTENAIRES DU PROGRAMME ECO-ECOLE



### GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le programme Eco-Ecole bénéficie du soutien du **Ministère de la Transition écologique**.

Depuis son lancement, le programme Eco-Ecole bénéficie également du soutien et du parrainage du **Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**. En 2017, un accord-cadre de coopération pour l'éducation au développement durable a été signé entre celui-ci et Teragir.

Soutenu  
par



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



L'**ADEME** participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'environnement, d'énergie et de développement durable. Pour les accompagner dans leur démarche, elle met à disposition des citoyens, entreprises, collectivités locales et pouvoirs publics, ses capacités d'expertise et de conseil.



Le groupe **Agence Française de Développement (AFD)** finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... : les équipes de l'AFD sont engagées dans plus de 4000 projets dans les Outre-mer et 115 pays. Le Groupe contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

*Le présent projet bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement, néanmoins les idées ou opinions présentées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.*



Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.

**Citeo** est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.



GRUPE **vyv**

Avec près de 3,7 millions de personnes protégées, le groupe **MGEN** est un acteur majeur de la protection sociale. Elle gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Éducation nationale et ministères affiliés, propose une palette de prestations complémentaire santé et prévoyance ainsi qu'une offre de soin diversifiée.



**STEM PROPRETE SA** est une entreprise dont l'activité principale est l'hygiène et l'entretien des locaux professionnels. Elle a mis en place une politique de développement durable afin de limiter son impact sur l'environnement. Elle communique auprès de l'ensemble de son personnel sur les actions mises en place dans le cadre du projet Eco-Ecole.

Eco-Ecole est un programme de Teragir



Soutenu financièrement par

Soutenu par



Et en partenariat avec



e-mail [eco-ecole@teragir.org](mailto:eco-ecole@teragir.org)  
téléphone 01 73 77 12 00  
web [www.eco-ecole.org](http://www.eco-ecole.org)